

2026 PLAN DE RAMASSAGE DES DÉCHETS



Pour toute question, le service Travaux et Domaines est à votre disposition (Tél. 021 796 21 80 – email: travaux@lutry.ch).

Déchèterie de Flon-de-Vaux (ouverte toute l'année)

Lundi, mercredi, vendredi	13 h – 19 h
Samedi	9 h – 16 h
Jours fériés	Fermé

La déchèterie est réservée aux habitant·e·s de Lutry.

Merci de vous munir de votre carte d'accès.

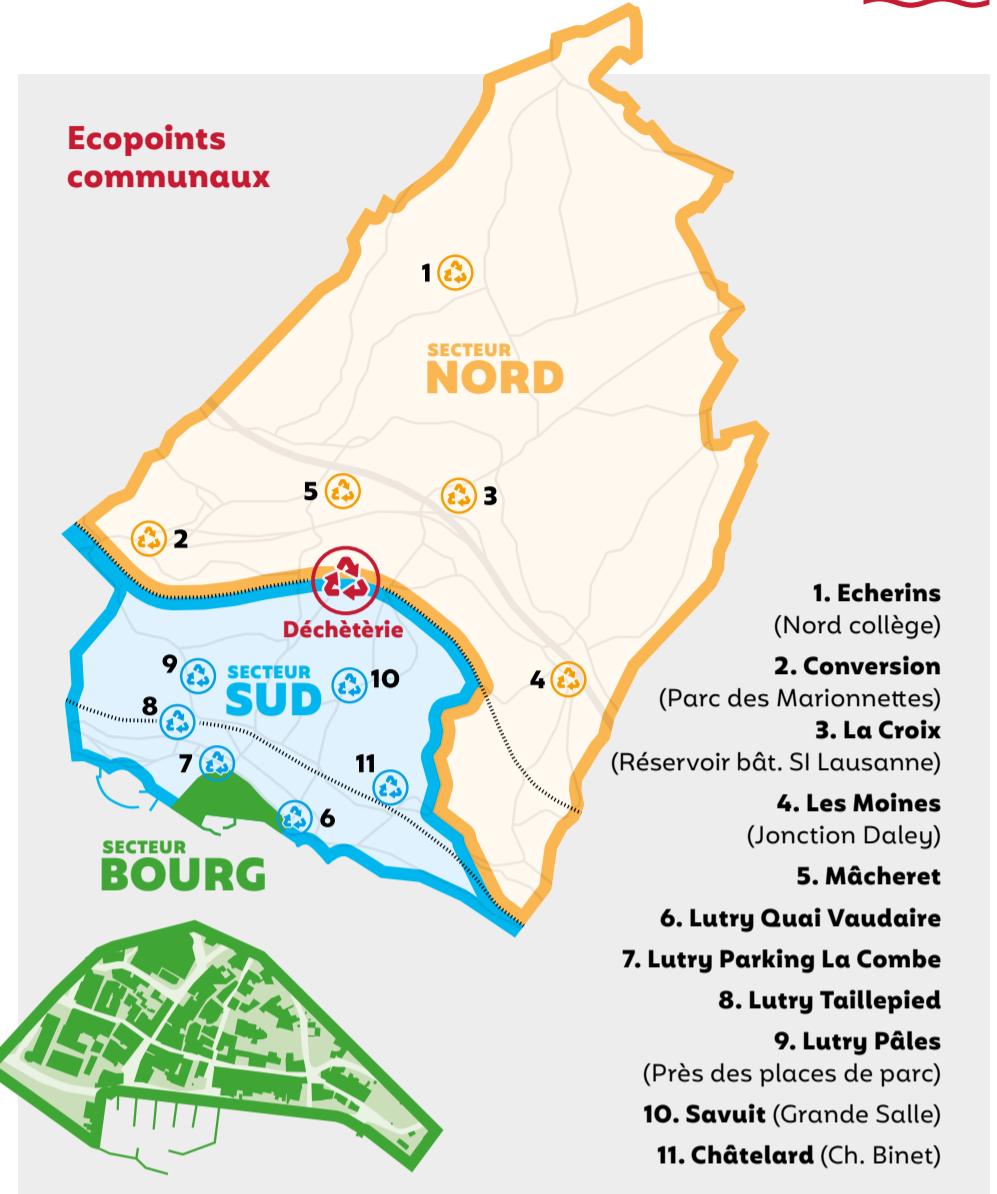
Informations sur: www.lutry.ch/dechets

Ramassage sur appel

Si vous souhaitez évacuer des déchets encombrants en dehors des dates de ramassage ou ne pouvez les apporter à la déchèterie, il vous est possible de contacter Métraux Transports SA (Tél. 021 784 80 70) pour demander un enlèvement, toutefois vos encombrants devront être déposés par vos soins au même emplacement que lors du dépôt de vos ordures ménagères. Ce service vous sera facturé.

Pictogrammes à la déchèterie ou aux écopoints

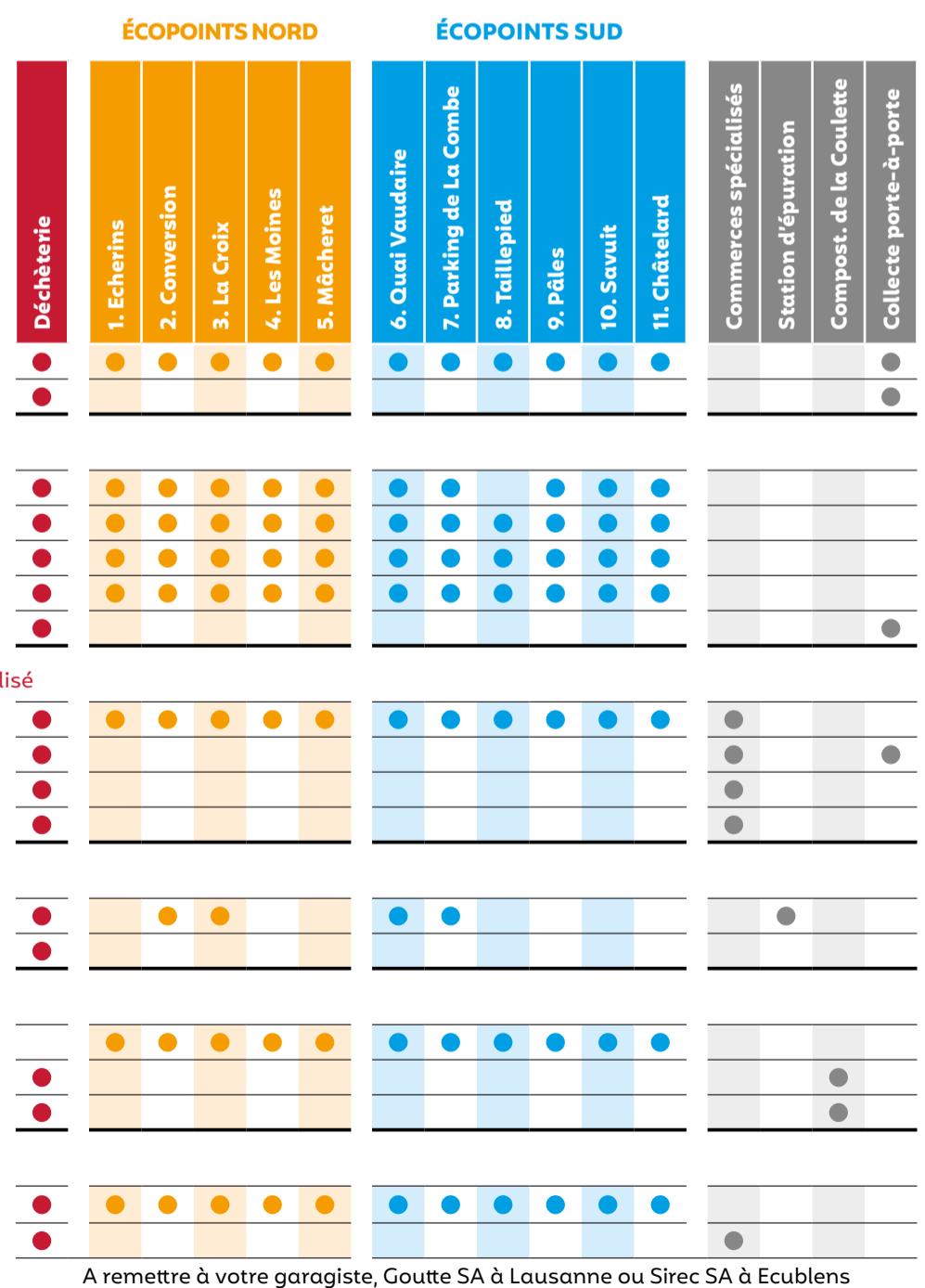
	Ordures ménagères		Ampoules, tubes néons, lampes fluorescentes
	Déchets encombrants		Toner et cartouche d'imprimante
	Verre		Huile minérale et végétale
	PET		Peinture, détergents, phytosanitaires
	Textiles et chaussures		Déchets alimentaires
	Boîtes métalliques et aluminium		Déchets de jardin
	Carton et papier		Sapin de Noël
	Piles		Capsules Nespresso
	Electroménager, appareils électroniques		Déchets inertes



Où jeter quoi?

Ordures ménagères
Déchets encombrants
Matières premières
Verre (tri par couleurs séparées, enlever les corps étrangers sauf étiquettes papier)
PET
Textiles (à déposer dans les containers)
Aluminium et récipients métalliques
Carton et papier
Technologie, éclairage, électricité — Privilégier le dépôt dans un magasin spécialisé
Piles
Electroménager et appareils électroniques
Ampoules, tubes néon, lampes fluorescentes
Toner et cartouches d'imprimantes
Huiles, peintures et liquides dangereux — Ne jamais déverser dans les égouts
Huile minérale et végétale
Déchets spéciaux (peinture, détergents, phytosanitaires, médicaments)
Déchets organiques
Déchets alimentaires (aliments crus et cuits – sans emballage papier ou plastique)
Déchets de jardin
* Sapin de Noël (ramassage par la voirie – dépôt avec les ordures ménagères durant janvier)
Autres
Capsule Nespresso
Déchets inertes (pots de fleurs, caisses Eternit, matériaux de démolition – max 60 litres)
Pneus et batteries d'auto

A remettre à votre garagiste, Goutte SA à Lausanne ou Sirec SA à Ecublens



2026

Collecte de papier, carton, déchets encombrants et verre



JEUDI



Papier et carton

La collecte du papier a lieu deux fois par mois, tous les 1er et 3ème jeudis du mois.
Les déchets peuvent être déposés aux mêmes emplacements que les ordures ménagères, en ballots, ficelés ou en sacs perdus.

En aucun cas ils ne sont évacués avec les ordures ménagères. A sortir la veille dès 19 h et jusqu'à 7 h le jour même.

2 fois par mois

Secteur Nord
Secteur Sud
Secteur Bourg

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Secteur Nord	RAMASSAGE 2 FOIS PAR MOIS											
Secteur Sud	RAMASSAGE 2 FOIS PAR MOIS											
Secteur Bourg	RAMASSAGE 2 FOIS PAR MOIS											

Les jeudis	8 jan.*	5 fév.	5 mars	2 avril	7 mai	4 juin	2 juil.	6 août	3 sept.	1er oct.	5 nov.	3 déc.
	22 jan.*	19 fév.	19 mars	16 avril	21 mai	18 juin	16 juil.	20 août	17 sept.	15 oct.	19 nov.	17 déc.

* Jours de collecte modifiés

MERCREDI



Déchets encombrants

La collecte des déchets encombrants a lieu un mercredi par mois.
Seuls ceux qui ne tiennent pas dans un sac poubelle de 60 litres seront enlevés. Les déchets provenant des entreprises ne sont pas ramassés. A sortir la veille dès 19 h et jusqu'à 7 h le jour même.

2ème mercredi du mois

Secteur Nord

Le mercredi	14 jan.	11 fév.	11 mars	8 avril	13 mai	10 juin	8 juil.	12 août	9 sept.	14 oct.	11 nov.	9 déc.
-------------	---------	---------	---------	---------	--------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	--------

1er mercredi du mois

Secteur Sud
Secteur Bourg

Le mercredi	7 jan.	4 fév.	4 mars	1er avril	6 mai	3 juin	1er juil.	5 août	2 sept.	7 oct.	4 nov.	2 déc.
-------------	--------	--------	--------	-----------	-------	--------	-----------	--------	---------	--------	--------	--------

JEUDI



Verre

Le ramassage du verre a lieu le dernier jeudi du mois uniquement dans le quartier de Tailleped.
Les récipients doivent être triés par couleurs séparées et ne pas être mélangés à des corps étrangers à l'exception des étiquettes en papier. A sortir la veille dès 19 h et jusqu'à 7 h le jour même.

1 fois par mois

Quartier de Tailleped

Le jeudi	29 jan.	26 fév.	26 mars	30 avril	28 mai	25 juin	30 juil.	27 août	24 sept.	29 oct.	26 nov.	31 déc.
----------	---------	---------	---------	----------	--------	---------	----------	---------	----------	---------	---------	---------

2026

Collecte des ordures ménagères



SELON
SECTEUR



Les ordures ménagères doivent être entreposées uniquement dans des sacs à ordures officiels et déposés à des endroits appropriés, sans gêner la circulation, ou dans les écopoints. A sortir dès 7 h le jour même.

Chaque semaine

Secteur Nord

Les lundis	5 jan.	2 fév.	2 mars	9 avril*	4 mai	1er juin	6 juil.	3 août	7 sept.	5 oct.	2 nov.	7 déc.
	12 jan.	9 fév.	9 mars	13 avril	11 mai	8 juin	13 juil.	10 août	14 sept.	12 oct.	9 nov.	14 déc.
	19 jan.	16 fév.	16 mars	20 avril	18 mai	15 juin	20 juil.	17 août	24 sept.*	19 oct.	16 nov.	21 déc.
	26 jan.	23 fév.	23 mars	27 avril	28 mai*	22 juin	27 juil.	24 août	28 sept.	26 oct.	23 nov.	28 déc.

* Jours de collecte modifiés

Chaque semaine

Secteur Sud

Les mardis	6 jan.	3 fév.	3 mars	7 avril	5 mai	2 juin	7 juil.	4 août	1er sept.	6 oct.	3 nov.	1er déc.
	13 jan.	10 fév.	10 mars	14 avril	12 mai	9 juin	14 juil.	11 août	8 sept.	13 oct.	10 nov.	8 déc.
	20 jan.	17 fév.	17 mars	21 avril	19 mai	16 juin	21 juil.	18 août	15 sept.	20 oct.	17 nov.	15 déc.
	27 jan.	24 fév.	24 mars	28 avril	26 mai	23 juin	28 juil.	25 août	22 sept.	27 oct.	24 nov.	22 déc.

Chaque semaine

Secteur Bourg

Les mardis et les vendredis	6 9 jan.	3 6 fév.	3 6 mars	7 10 avril	1er mai	2 5 juin	3 juil.	4 7 août	1er 4 sept.	2 oct.	3 6 nov.	1er 4 déc.
	13 16 jan.	10 13 fév.	10 13 mars	14 17 avril	5 8 mai	9 12 juin	7 10 juil.	11 14 août	8 11 sept.	6 9 oct.	10 13 nov.	8 11 déc.
	20 23 jan.	17 20 fév.	17 20 mars	21 24 avril	12 15 mai	16 19 juin	14 17 juil.	18 21 août	15 18 sept.	13 16 oct.	17 20 nov.	15 18 déc.
	27 30 jan.	24 27 fév.	24 27 mars	28 avril	19 22 mai	23 26 juin	21 24 juil.	25 28 août	22 25 sept.	20 23 oct.	24 27 nov.	22 déc.